



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Adultes-relais

Question au Gouvernement n° 345

### Texte de la question

#### ADULTES-RELAIS

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Fanny Dombre Coste.

**Mme Fanny Dombre Coste** . Ma question s'adresse à M. le premier ministre. Les quartiers populaires se préparent à subir une véritable hémorragie sociale avec la suppression annoncée des 5 000 postes d'adultes-relais. À Montpellier, à Rouen, à Marseille et dans tant d'autres territoires, ces emplois essentiels permettent de soutenir des projets, d'accompagner les habitants et de mobiliser des financements. Leur disparition aura un effet domino désastreux pour nos territoires. Ces emplois ne sont pas de simples lignes budgétaires : ils incarnent une présence humaine indispensable dans des quartiers où la fracture sociale ne cesse de se creuser. Avec cette suppression, vous portez un coup dur à votre propre stratégie « Quartiers 2030 ».

**M. Jérôme Guedj** . Ils ont abandonné les quartiers !

**Mme Fanny Dombre Coste** . En effet, depuis plusieurs années, l'État a amorcé son désengagement de nos quartiers. Le plan Borloo ? Aucune suite. Les engagements qui ont suivi la mort du jeune Nahel ? Aucune suite. Les propositions de la commission nationale Participation citoyenne des quartiers en 2024 ? Aucune suite. Pire, les financements de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine sont eux aussi sous pression, alors même que ce sont deux outils essentiels pour améliorer le quotidien de millions de citoyens.

Les socialistes demandent avec force que le gouvernement revienne sur les suppressions d'emplois d'adultes-relais car ces derniers sont indispensables pour renforcer la cohésion sociale dans nos quartiers populaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS. – Mme Soumya Bourouaha applaudit aussi.)* Supprimer ces 5 000 postes, c'est non seulement affaiblir les associations et les collectivités déjà en difficulté, mais aussi désespérer les habitants qui ont encore foi en l'action publique, malgré un fort sentiment d'abandon.

Allez-vous écouter les élus locaux, les associations et les habitants ? Allez-vous rétablir ces emplois, maintenir les financements de l'ANCT et de l'Anru, et respecter enfin les engagements de l'État envers nos quartiers populaires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

**Mme Juliette Méadel**, *ministre déléguée chargée de la ville* . Comme vous le savez, le projet de loi de finances initial pour 2025 était particulièrement dur pour la politique de la ville, notamment pour le programme 147 dont j'ai la charge.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Nous avons bien fait de le censurer ! Heureusement que nous étions là !

**Mme Juliette Méadel, ministre déléguée** . Il avait été envisagé une diminution de 15 % des crédits, mais François Bayrou, François Rebsamen et moi-même nous sommes mobilisés pour redonner à ce programme les moyens de son ambition : une relative stabilité par rapport à la loi de finances initiale pour 2024. Nous avons proposé de l'augmenter de 65 millions d'euros. L'examen en première lecture au Sénat a permis d'ajouter 60 millions aux 549 millions initialement prévus, dont 50 millions supplémentaires pour le nouveau programme national de renouvellement urbain, 5 millions pour les cités éducatives et 5 millions pour sécuriser le dispositif des adultes-relais dans son format actuel. Bien sûr, j'ai confiance en votre grande sagesse...

**M. Erwan Balanant** . Pour ne pas censurer le budget !

**Mme Juliette Méadel, ministre déléguée** . ...pour confirmer cette augmentation demain en CMP et, surtout, pour nous accorder les 5 millions d'euros supplémentaires dont nous avons besoin pour déployer les contrats de ville outre-mer, en particulier à Mayotte.

Concernant les adultes-relais, je sais votre grande préoccupation et peux vous confirmer que si la loi de finances est adoptée en ces termes,...

**M. Jean-Paul Lecoq** . On n'achète pas les députés !

**Mme Juliette Méadel, ministre déléguée** . ...ils continueront à œuvrer dans les mêmes conditions qu'en début d'année 2024. Le gouvernement est très engagé...

**M. Jean-Paul Lecoq** . Et soucieux de son avenir !

**Mme Juliette Méadel, ministre déléguée** . ...et investi sur le sujet. La nomination d'un ministre de la ville en est l'éclatante démonstration. (*Murmures sur les bancs du groupe SOC.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

**Circonscription** : Hérault (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 345

**Rubrique** : Emploi et activité

**Ministère interrogé** : Ville

**Ministère attributaire** : Ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 30 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 janvier 2025